

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 31 Janvier 2024

Présents : Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO, Céline BELLARA, Sophie BERETTA, Sabine DA COSTA, Magali GUEIDAN, Elie HERBEMONT, Arnaud SAUVAIRE et Nicolas WISNIEWSKI.

Absente : Pascale VANDAMME ayant donné procuration à Alain TROCHARD

La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence de Alain TROCHARD, 1^{er} adjoint au Maire, pour la Maire empêchée, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 3 janvier 2024.

Date de la convocation : 24 Janvier 2024

Sont nommés secrétaires de séance Nathalie CUOZZO et Elie HERBEMONT

Alain TROCHARD donne lecture de l'ordre du jour et demande de rajouter à l'ordre du jour le vote pour les panneaux photovoltaïques sur les ombrières de l'espace sportif et culturel

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2023 et du 3 janvier 2024
- Délibération : Achat de terrain
- Délibération : Demande de subvention au titre des amendes de police 2024
- Délibération : Engagement de crédits pour 2024
- Emprunt à long terme Travaux de voirie (3^{ème} proposition)
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2023 et du 3 janvier 2024

Le 1^{er} adjoint donne lecture des procès-verbaux du conseil municipal du 3 janvier 2024 et du 13 décembre 2023 qui n'a pas été signé et qui comporte une erreur. Le conseil municipal demande rectification. Le vote de Didier BROS n'ayant pas été notifié, il sera pris en compte lors du prochain Conseil municipal.

Reprise de la Délibération du Projet Photovoltaïque de l'Espace sportif et culturel

La délibération comportait une erreur sur les ombrières de l'Espace sportif et culturel.

Pour : 1 Contre : 9 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération : Achat de terrain

Un accord a été passé avec la société de logements sociaux. La commune va acquérir une parcelle d'une superficie de 903m² pour un montant de 150.000€TTC. Les provisions pour frais de notaire sont de 3.000€. Sur ce terrain, la Mairie envisage de créer une crèche ainsi que quelques logements petite surface (type appartement). Pour à l'unanimité.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération : Demande de subvention au titre des amendes de police 2024

Une demande de subvention pour la réfection de la voirie Chemin des Faïsses va être envoyée. Une subvention de 50% sur un devis de 40.000€HT. Pour à l'unanimité.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération : Engagement de crédits pour 2024

Pour pouvoir mandater les factures d'investissements avant le vote du budget 2024, une délibération doit être prise afin d'autoriser la commune à payer les mandats, dans la limite du quart des crédits ouverts sur le budget 2023, pour la commune et pour l'assainissement.

Après discussion, le Conseil municipal accepte de prendre cette délibération.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Emprunt à long terme travaux de voirie (3^{ème} proposition) :

Mr Alain TROCHARD, 1^{er} adjoint, présente au Conseil les offres de prêt pour les travaux de voirie et l'acquisition du terrain.

Questions diverses

- Organisation du 16 Mars pour la projection du film de Mr CARTEYRADE à 17h .
- Prévoir un balai et une pelle pour l'intérieur du foyer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 55.

**Le 1^{er} adjoint,
Pour la Maire empêchée**



Les conseillers municipaux,